

La gare maritime de La Rochelle-Pallice

Rédaction : Christophe Bertaud
Photos : J. Morillon

Prévue avant la Seconde Guerre mondiale, la gare maritime du môle d'escale n'est finalement achevée qu'en 1951. Elle accueille alors les paquebots transatlantiques de la Pacific Steam Navigation Compagny qui relie régulièrement Liverpool à Valparaiso (Chili). Après 20 ans de fonctionnement, elle est définitivement fermée en 1970. Dès lors, elle ne s'anime qu'occasionnellement pour des réunions et de réceptions organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle. En 1998, l'accès du bâtiment y est interdit pour des raisons de sécurité.

La gare maritime du môle d'escale dans les années 50.



L'histoire de la gare maritime est indissociable de celle du port de La Pallice en tant que port de Voyageurs. Au début du XX^e siècle, les navires des différentes compagnies maritimes opèrent dans le bassin à flot où se trouve une première gare maritime. Implantée sur le terre-plein de l'avant port, elle est desservie par une ligne de chemin de fer permettant aux voyageurs et aux émigrants d'Europe de l'Est d'embarquer directement sur les paquebots à destination de l'Amérique du Sud ou de l'Afrique Occidentale. Rapidement, le bassin de la Pallice n'est plus adapté aux nouvelles dimensions des navires. Les paquebots opèrent alors en rade au moyen de navires satellites. Mais cette situation ne peut être que provisoire et en 1923, il est

décidé la création d'un môle d'escale en eau profonde destiné à accueillir les navires. Le môle, commencé en 1931 est mis partiellement en service en 1939.

Une gare maritime est comme le soubord dès 1931, le président Christian Mörch, « le complément idéal pour l'accueil des voyageurs ». En 1937, l'entreprise Fougerolle commence les études relatives à la construction de la gare. Le projet prévoit un bar, service que l'on trouve dans la plupart des gares maritimes mais il comprend également un restaurant. Les travaux des fondations commencent au cours de l'année 1939 mais la Seconde Guerre mondiale interrompt la construction. Elle ne reprend qu'en 1946 pour se terminer en 1951. L'inauguration officielle de la gare

maritime a lieu le 8 juin 1952.

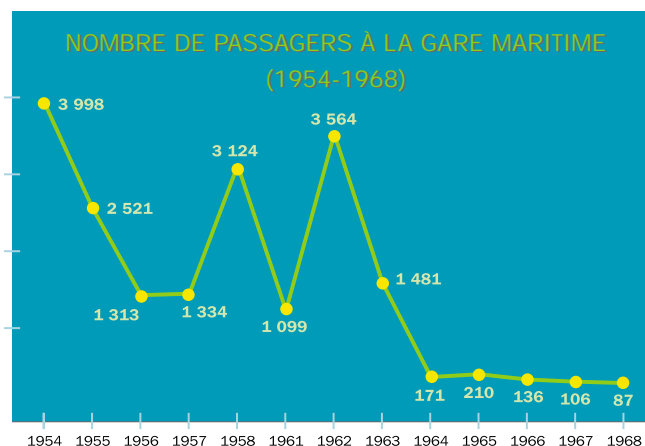
Vaste édifice de 65 m de long sur 25 m de large, la gare maritime comprend un rez-de-chaussée utilisé comme hangar à marchandises, un premier étage où sont installés les services affectés aux passagers et un deuxième étage aménagé en restaurant. Le tout est surmonté d'une tour à signaux de 35 m de haut. L'ensemble est l'œuvre de l'architecte M. Demaret. Au 1^{er} étage se trouvent deux salles de réceptions et les bureaux des nombreux services officiels (douane, police, santé, compagnie de navigation). L'accès aux paquebots s'effectue directement du 1^{er} étage par une passerelle couverte qui conduit au pont du navire. Cette gare est entièrement construite en ciment armé éclairci par bouchardage.

Chute du trafic après-guerre

Dans les années 20, le mouvement des passagers oscille autour de 9 000 passagers¹ par an. Il n'est plus que de 4 000 en 1939. Avec la construction du nouveau môle d'escale et d'une infrastructure adaptée, l'espoir est grand de voir la fréquentation reprendre.

Malheureusement, ce fabuleux outil arrive à un moment où le trafic des paquebots diminue. Les progrès de l'aviation militaire durant la Seconde Guerre mondiale, transposés rapidement dans l'aviation civile remettent en cause l'existence des liaisons transatlantiques comme moyen de transport.

Sur les trois compagnies qui fréquentaient régulièrement le port, seule la Pacific Steam Navigation Compagny reste fidèle à ses escales à La Rochelle après guerre. Les arrivées des paquebots, le Reina del Pacifico puis le Reina del Mar à partir de 1956, créent toujours l'évènement à leurs escales au môle. Mais au début des années 60, la compagnie anglaise stoppe ses escales rochelaises entraînant une chute du trafic.



Passagers devant le bloc contrôle de la salle d'attente des 1^{res} classes.



Escale du Reina del Pacifico avec la passerelle qui reliait directement le paquebot au premier étage de la gare maritime.

En 1969, le président de la Chambre de commerce, Pierre Béraud, signale qu'en raison des frais d'entretien trop importants, les opérateurs portuaires souhaitent la démolition de la gare maritime. Elle n'est alors utilisée que pour des escales de navires de croisières. L'année suivante, elle est définitivement fermée et ce, au moment où le môle d'escale, agrandi, devient opérationnel.

Pour permettre aux navires de stocker leurs marchandises sur le nouveau môle d'escale, on décide en 1971 de détruire une grande partie de la gare maritime lors de la construction du hangar 13. De la gare originale ne subsiste alors que sa partie sud, entièrement imbriquée dans le nouveau hangar.

Aujourd'hui, en raison de sa vétusté, la gare maritime est interdite à tout public.

(1) En 2000, les escales de paquebots ont permis d'accueillir 10 000 passagers à La Rochelle.